



**Communiqué Final de la 5<sup>ème</sup> Réunion de concertation de l'Association des Sénats, Shura et Conseils Equivalents de l'Afrique et du Monde Arabe, Hôtel Source du Nil, Bujumbura, Burundi.**

A l'invitation du Secrétariat Général de l'ASSECAA et du Président du Sénat de la République du Burundi, la 5<sup>ème</sup> Réunion de concertation de l'Association des Sénats, Shura et Conseils Equivalents d'Afrique et du Monde Arabe s'est tenue à Bujumbura à l'Hôtel Source du Nile, du 29 au 30 novembre 2013.

La Réunion de concertation qui a pour thème « **Renaissance culturelle afro-arabe: Contributions des parlements dans l'exploration, la préservation, la promotion et le développement culturels** » a connu la participation des délégués des conseils/sénats membres suivants:

1. Le Conseil de la Nation de la République algérienne démocratique et populaire ;
2. Le Conseil Shura du Royaume de Bahreïn ;
3. Le Sénat de la République du Burundi ;
4. Le Sénat de la République du Congo ;
5. Le Conseil National de la République de Namibie ;
6. Le Sénat de la République Fédérale du Nigeria ;
7. La Chambre des conseillers du Maroc ;
8. Le Conseil National des provinces de l'Afrique du Sud ;
9. Le Conseil des Etats du Soudan ;
10. Le Conseil Shura de la République du Yémen ;
11. Le Sénat de la République du Zimbabwe.

La réunion a été officiellement inaugurée le 29 novembre 2013 à 10 heures par un discours du Secrétaire Général de l'ASSECAA, Mr Abdulwasie Yusuf Ali dans lequel il a remercié tous les participants d'avoir répondu positivement à l'invitation malgré leur calendrier très chargé. Il a évoqué que les pays africains et arabes sont abondamment dotés en ressources naturelles. Ils renferment aussi un potentiel riche en diversité culturelle qui sert de catalyseur pour une coopération solide entre les deux régions et qu'on ne peut pas permettre de voir disparaître. Il a par la suite appelé les participants à débattre sérieusement sur la manière de relancer les cultures africaines et arabes en vue de recouvrer leurs identités.

Dans son discours de bienvenue, le Président du Sénat de la République du Burundi, récemment Président de l'Association, Son Excellence l'Honorable Gabriel Ntizezerana, a remercié les participants pour avoir choisi encore une fois le Burundi pour abriter la Conférence de l'Association. Il a souhaité aux participants de se sentir comme chez eux en leur rassurant que le Sénat du Burundi ne ménagera aucun effort pour rendre leur séjour agréable et inoubliable.

Il a par la suite déclaré que la quête de la valorisation de nos patrimoines culturels est une noble cause et que les parlementaires ont le devoir de conduire ce processus vers sa réussite. Il a cependant ajouté que tout effort à cet égard doit être cohérent et pertinent.

Inaugurant la réunion, l'actuel Président de l'Association, Son Excellence Saleh Bin Al Saleh, représenté par Sheikh Dr. Khalid Al Khalifa, a souhaité à l'Assemblée que ses délibérations soient fructueuses. Il a rappelé à toute l'assistance que tous les humains sont les produits de leurs cultures et que par conséquent, ne peuvent pas exister sans leurs cultures. Il a appelé les législateurs à adopter des lois relatives à la renaissance culturelle, d'en informer leurs populations respectives. Il a ensuite exhorté aux mêmes législateurs d'améliorer les fonctions de contrôle sur leurs différentes agences en charge des affaires culturelles en vue d'améliorer les valeurs que nous plaçons en nos cultures.



Après une courte pause, les travaux de la réunion ont repris avec la présentation des exposés sur le thème : **«la Renaissance culturelle afro-arabe : Contributions des parlements dans l'exploration, la préservation, la promotion et le développement culturels »**.

Le premier exposé a été présenté par le Professeur Mohamed Abdullah Yusuf de l'Université de Sanaa qui a parlé « du rôle du patrimoine culturel dans la promotion de l'entente au sein des nations ». Il a décrit la culture comme étant une activité morale et intellectuelle qui naît de la plupart des sentiments humains profonds, une activité qui se tient au courant des évolutions de son époque pour pouvoir aller de l'avant.

Il a en outre évoqué que la diversité culturelle est une force motrice pour le développement non seulement en termes de croissance économique, mais aussi sur la manière dont on mène une vie morale, spirituelle, sentimentale et intellectuelle, telle que définie dans les conventions internationales sur la culture assurant ainsi une base solide pour le renforcement de la diversité culturelle.

De plus, dit-il, Il incombe aux nations arabes et africains d'empêcher leurs croyances de se fondre dans les autres cultures et de ne pas laisser leurs valeurs fusionner avec d'autres traditions.

Selon lui, le brillant et glorieux passé ne saurait renaître que si nous nous tenons au courant des évolutions et de la dynamique de l'âge, et ressuscitons notre héritage bien enraciné. L'héritage culturel occupe une place vitale dans tous les pays car il représente leurs cultures et les civilisations. Il aide à unir les citoyens et leur confère un sentiment d'appartenance à une origine commune et à faire valoir des objectifs nobles.

Le deuxième exposé du jour intitulé « Renaissance culturelle afro-arabe: le rôle des parlements » a été présenté par le Dr. Aloys Misago de l'Université du Burundi. Dans son exposé, il a retracé l'histoire des contacts entre l'Afrique noire et le Monde Arabe qui remonte à au moins 2000 ans de notre ère. Selon lui, les raisons de ces relations sont principalement liées à la religion et au commerce. Il a en outre évoqué que la géographie, l'histoire et les liens socioculturels constituent une base solide pour édifier une communauté au sein de l'Afrique et du Monde Arabe. En définitive, cette édification devrait trouver son impulsion et



ses fondements principaux dans le fait que les pays arabes et africains partagent une histoire socioculturelle et occupent la même position dans la division internationale du travail, à savoir une position périphérique. Les parlements afro-arabes devront prendre des mesures concrètes pour bâtir une véritable communauté afro-arabe fondée sur l'égalité, les avantages mutuels et la sympathie réciproque.

Au cours de la session de l'après midi, les participants ont eu l'occasion de présenter ce que leurs parlements ont déjà accompli dans le cadre de la promotion du patrimoine culturel dans leurs pays respectifs à travers leurs commissions permanentes pour les affaires culturelles notamment dans la supervision des organisations ayant la responsabilité de promouvoir ou de maintenir les valeurs culturelles. Ces organisations et autres départements culturels ont été soutenus de plusieurs manières allant de l'adoption des législations favorables à l'allocation suffisante de fonds budgétaires pour exercer leurs tâches avec succès. Il y a eu également des cas où les services ont été sanctionnés et les dirigeants limogés pour avoir failli à leur mission.

Les parlements ont également participé à des campagnes publiques d'information, à l'éducation du public sur la nécessité de sauvegarder les valeurs qui les rendent forts. Le constat a été aussi que certains législateurs n'ont pas pu faire grand-chose en raison du manque de mandat dans ce domaine et du manque de fonds car, visiblement, les programmes culturels sont mal financés.

La réunion a cependant remercié tous ceux qui ont contribué à la relance des patrimoines culturels et a encouragé les autres à en faire autant.

Le deuxième jour de la réunion a débuté par un exposé: « **vers une stratégie commune pour une culture de paix en Afrique et dans le Monde Arabe** », présenté par Mme Tigist Yeshiwas Endgaw de l'Institut d'études pour la paix et la sécurité, Université d'Addis-Abeba. Selon la définition adoptée par l'Assemblée Générale des Nations-Unies, une culture de la paix est l'ensemble « de valeurs, d'attitudes, de comportements qui reflètent et inspirent l'interaction sociale et le partage fondés sur les principes de liberté, de justice, de démocratie, de tous les droits humains, de tolérance et de solidarité. Les mêmes valeurs et comportements rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes par le dialogue et la négociation, et qui garantissent le



plein exercice de tous les droits et les moyens de participer pleinement au processus de développement des sociétés ».

La présentatrice a en outre ajouté que la diffusion d'une « Culture de paix » en Afrique et dans le Monde Arabe s'est faite à travers les idées, les coutumes, les aptitudes, les arts etc. D'une génération à une autre, cette culture de paix est largement influencée et remplacée par une « culture de guerre ». En dépit de leur caractère pacifiste (amour de la paix), les deux régions ont été entraînées dans « une culture de guerre ». D'une part, l'écrasante majorité de la population est en faveur de la paix et en tire des avantages, alors que d'autre part, la minorité qui profite plus de la culture de guerre semble être dominante pour dicter.

De plus, elle a indiqué que la réalisation de la paix nécessite une transformation culturelle de la société au niveau des valeurs, des attitudes, des traditions et des modes de comportement à travers une éducation rigoureuse à la paix dans son aspect formel et informel.

Les exposés ont été clôturés par la présentation d'une proposition pour le renforcement de l'identité culturelle afro-arabe, préparée par le Secrétariat Général de l'ASSECAA pour que les participants puissent y apporter leurs contributions et, partant, l'enrichir.

Après débats, les participants ont adopté le principe de la mise en œuvre du projet et ont mandaté le Secrétaire Général de l'ASSECAA afin qu'il poursuive la réflexion. De même, ils ont pris acte du soutien promis par la République du Yémen à ce projet.

#### **Résolutions et recommandations :**

A l'issue des interventions et délibérations fructueuses, la réunion a formulé les recommandations suivantes:

1. Mettre l'accent sur les principes de dialogue au sein des parties en conflit comme moyen effectif de résolution des conflits et de réaliser une culture de paix durable au sein des deux régions ;



2. Relancer l'Institut culturel afro-arabe basé au Mali en vue de renforcer la coopération culturelle afro-arabe ;

3. Sensibiliser les gouvernements d'Afrique et du Monde Arabe à élaborer les programmes éducatifs qui reflètent l'importance de la culture, la communication et le rapprochement culturels et promouvoir les valeurs culturelles et intellectuelles des jeunes;

4. Encourager à travers les centres d'études, les recherches culturelles qui mettent l'accent sur les valeurs communes au sein des cultures des pays d'Afrique et du Monde Arabe ;

5. Aux autorités concernées, assumer la responsabilité de préserver l'héritage culturel contre tout sabotage et/ou destruction par l'adoption des législations appropriées.

Aux commissions parlementaires permanentes devraient exercer leurs fonctions de contrôle pour s'assurer que ces législations sont mises en application tout en cherchant l'assistance de l'UNESCO et de l'Organisation pour l'éducation, la culture et les sciences de la Ligue Arabe (AIESCO);

6. Aux ministres de la culture afro-arabe, relancer une communication positive avec les institutions culturelles, la coopération et l'intégration culturelle tout en adoptant des stratégies majeures de l'Union Africaine sur la renaissance culturelle en mettant un accent particulier sur le Plan d'action de 2008 sur la culture et la rénovation et la Charte de la Renaissance culturelle africaine adoptée en 2006 ;

7. Assurer des contacts entre les pays membres de l'ASSECAA et les organisations de la société civile en vue de renforcer la coopération culturelle et l'échange d'expériences dans le but de promouvoir la compréhension et la communication culturelle ;

8. Encourager les institutions culturelles dans la production des films en vue de faire connaître les questions d'intérêt commun en Afrique et dans le monde arabe étant donné que les messages visuels sont plus attractifs que les moyens de communication traditionnels;



9. Encourager les universités et les centres de recherche scientifique des deux régions à produire les projets de thèses sur les questions culturelles, linguistiques et historiques et assurer l'échange de ces projets au sein des universités d'Afrique et du Monde Arabe ;

10. Sensibiliser les gouvernements afro-arabes à offrir les facilités nécessaires aux agences de voyage qui pourraient attirer les touristes et renforcer les activités touristiques de façon à assurer la communication culturelle entre les deux régions ;

11. Encourager les organisations féminines des deux régions à échanger les points de vue et les expériences en vue de promouvoir l'autonomisation des femmes en Afrique et dans le Monde Arabe ;

12. Sensibiliser les gouvernements d'Afrique et du Monde Arabe à renforcer les principes d'égalité, de justice, d'équité et de transparence dans leurs pays respectifs en vue de réduire la pauvreté et promouvoir une culture de paix et de développement économique et social.

En conclusion, la réunion a exprimé son immense gratitude au Sénat de la République du Burundi pour l'hospitalité légendaire réservée aux délégations, contribuant ainsi à la réussite de la conférence.

Tout en saluant les efforts fournis par le Gouvernement du Yémen dans le soutien matériel à l'Association pour que cette dernière puisse accomplir ses nobles objectifs, la réunion a exprimé sa gratitude au Secrétariat Général de l'Association pour avoir organisé ce forum dans le domaine de la préservation, la promotion et le développement de l'héritage culturel afro-arabe. Elle s'est félicitée du bon choix des experts qui ont présenté les exposés.

La réunion a enfin remercié tous les participants pour leurs contributions et leurs interventions qui étaient fructueuses.



**Secrétariat Général d'ASSECAA**

**Vendredi, 30 novembre 2013**